
z'animag
LE MAGAZINE GRATUIT DES ANIMAUX DE COMPAGNIE – N°1
Halte aux parasites !
Bien vivre avec vos animaux domestiques : les bons conseils et les bonnes adresses près de chez vous
NOUVEAU N°1 GRATUIT

Solidaime

les produits de votre générosité

1 c'est quoi exactement ?

La 1ère gamme de produits solidaires de grande consommation, disponible toute l'année dans les rayons des grandes surfaces.

2 comment ça marche ?

A l'achat d'un produit Solidaime, le montant du don indiqué sur l'emballage est reversé à l'association partenaire mentionnée sur le produit.

3 pourquoi cette idée ?

Proposer une nouvelle manière de consommer afin de faciliter la solidarité entre les hommes.



www.solidaime.org











SIRET : 49439160000017 - Photos non contractuelles - Création CAP & CIME - 08 / 2008





z'animag arrive avec le retour des beaux jours !

Passionnés des animaux, vous découvrirez dans ce nouveau magazine gratuit des conseils et informations pratiques et actuelles sur le « bien vivre » avec vos compagnons et particulièrement les chiens, chats, oiseaux, poissons, chevaux et autres nouveaux animaux de compagnie (les mystérieux N.A.C.)

z'animag *est un magazine qui met aussi en avant les professionnels animaliers de notre département. Ainsi, au fil de votre lecture, vous découvrirez leurs offres pour vous aider à sélectionner les meilleurs produits et services pour vos animaux mais également les adresses de spécialistes pour trouver le compagnon de vos rêves...*

Retrouvez ce mois ci un article spécialement consacré au chinchilla, petit animal discret mais surprenant.

La chasse aux parasites est ouverte ! Lisez nos conseils qui vous aideront à protéger votre chien de ces vilains envahisseurs....

Nous aborderons aussi l'alimentation chez le chat, le pansage du cheval et vous (re)découvrirez la mue chez les oiseaux domestiques.

Enfin, pour les belles journées ensoleillées de printemps, vous trouverez également des idées sorties et des évènements immanquables pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Comme les mois de juillet et d'août sont propices aux longues vacances, nous vous donnons rendez-vous à la rentrée avec le n°2 de **z'animag** *!*

Bonne lecture,

L'équipe de z'animag

Magazine disponible gratuitement dans le département des Bouches-du-Rhône chez certains vétérinaires, toiletteurs, centres équestres, écuries de propriétaires et annonceurs.

Liste consultable sur www.zanimag.fr

z'animag

Directrice de la publication : Sabine MARTIN
Directrice de la rédaction : Alexandra RIPOT
Graphiste : Luc PLAYOUST – Anonyme
Ont collaboré à ce numéro : Mélanie GUEGUEN, Odile MARTIN-GROSHENRY, Jérémy NAPOLITANO, Docteur Pascale PONCHAU, Ludovic SCANDOLERA, C.F.P.P.A d'Aix-Valabre.
Crédits Photos : Fotolia, Morguefile, D.R.
Z'ANIMAG est édité et imprimé par A.S. REGIE – SARL au capital de 8000 euros – 13, allée des Lauriers – Les Bastides Provençales – 13124 PEYPIN – SIRET 50953661100015 – RCS Marseille – Code APE : 5814Z – Tél : 04 42 29 71 53.

Dépôt à parution – ISSN : en cours

Ne pas jeter sur la voie publique
Sauf erreurs typographiques.



PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT

Agenda & sorties

22 MAI

22 AU 24 MAI
Concours de saut d'obstacle
Pro et amateurs

Infos : Centre équestre Aix-Marseille
04 42 20 18 26
Centre Equestre Aix-Marseille
13090 AIX-EN-PROVENCE

23 ET 24 MAI
Concours d'obérythmée et de flyball
le 23 mai de 13h00 à 18h00

Concours d'agility
le 24 mai de 8h00 à 18h00

Date limite d'inscription le 16/05/2009
Infos : SCCE - 06 03 27 63 10
Chemin de Langlade
Quartier Beaudinard
13400 AUBAGNE

13 ET 14 JUIN
Exposition féline toutes races
Vente de chatons sur place

Infos : Cercle Félin Azur Provence
Méditerranée - 04 94 82 74 94
Salle de Mont Fleuri
13470 CARNOUX-EN-PROVENCE

15 ET 16 JUIN
Concours de saut d'obstacle

Infos : Jumping Aix-Meyreuil
04 42 27 92 21
Jumping Aix Meyreuil
13590 AIX / MEYREUIL

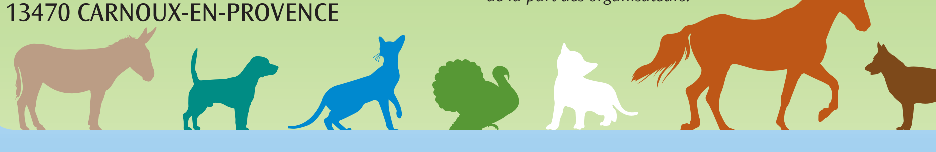
20 ET 21 JUIN
Concours d'agility *de 8h00 à 17h00*

Infos : Amicale Cynophile d'Eyragues
06 12 73 50 22
Club Canin - MFR - Route de Graveson
13630 EYRAGUES

27 ET 28 JUIN
Exposition Canine Nationale de Ventabren - S.C.C.

Séance de confirmations aux standards de race le 27 juin à 15h
Infos : S.C.M.C.A. - 04 42 50 25 28
Aqueduc de Roquefavour
Entre Les Milles et Velaux par la RD 65
13122 VENTABREN

Informations données à titre indicatif. Sous réserve de modifications éventuelles de la part des organisateurs.



LA BASTIDE DES FONTAINES
Parc animalier (dromadaires, autruches, yacks, chevaux, basse-cour, etc...) - Entrée gratuite - Balade à Poney, cheval ou dromadaire (payant).

Route de Pertuis - 84160 CADENET
Tous les jours sauf le lundi de 9h à 18h
En juillet/août - Tous les vendredis soirs dîner avec spectacle équestre
Pour plus d'informations : 04 90 08 52 47
www.labastidedesfontaines.com

FERME PEDAGOGIQUE « LA CAMPAGNO»
Parc animalier (basse-cour, porcs, chèvres, moutons, autruches, daims, ânes ,etc...) Entrée payante - Pique-nique - Aire de jeux

Quartier Rives Hautes - 13710 FUVEAU
Avril à nov. - Tous les jours de 10h à 19h
Pour plus d'informations : 04 42 58 54 01

PARC ANIMALIER L'ARC EN CIEL
Parc animalier (basse-cour, porcs, chèvres, moutons, vaches, ânes, etc.). Entrée payante - Pique-nique - Aire de jeux - Buvette

Route de Saint-Andiol - 13940 MOLLEGES
Mai/juin/septembre : du mercredi au dimanche de 10h à 18h - Juillet/août : tous les jours de 10h à 19h
Pour plus d'informations : 04 32 61 18 12
www.parc-l'arcenciel.com



Les 7 erreurs !



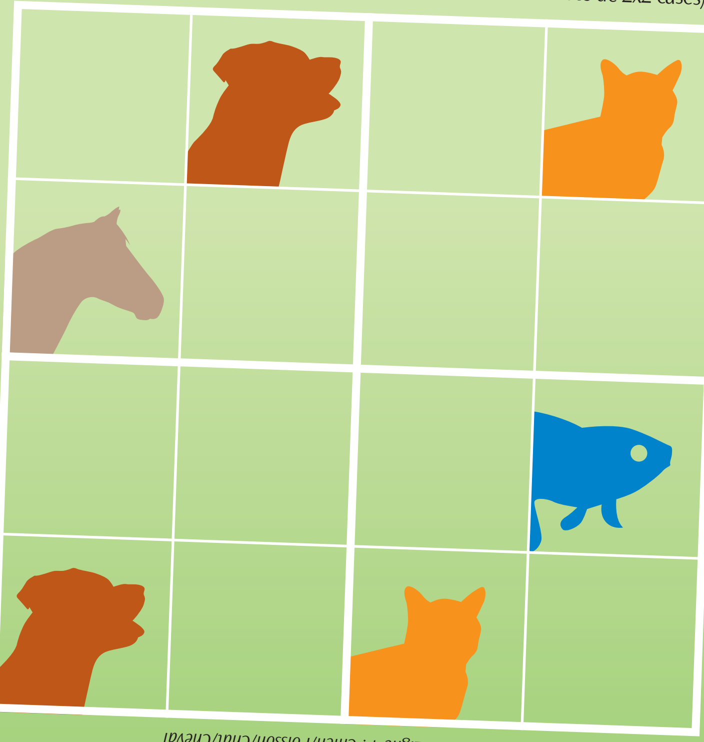


1 La laisse du chien a disparue – 2 Il y a un chinchilla sur la pelouse (à gauche) – 3 Le pull de la petite fille a changé de couleur – 4 Le drapeau sur la gauche du bâtiment a disparu – 5 Le moulin dans la colline a disparu – 6 Il y a une déchirure sur la manche de protection – 7 Il y a un logo z'animag sur le panneau publicitaire.

Chez un commissaire-priseur, on vend un perroquet aux enchères. 100 euros ! 200 ! 500 ! 1000 ! Et les enchères n'en finissent pas de monter. Au bout d'un moment, un monsieur gagne les enchères pour un prix exorbitant. Il s'adresse au commissaire-priseur :
- Dites, votre perroquet, j'espère qu'il parle, pour ce prix...
Et le perroquet répond :
- Eh dis-donc, qui a fait monter les enchères d'après toi ?

Mini-sudoku !

Chaque animal (cheval, chien, chat, poisson) doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (les régions sont les 4 carrés de 2x2 cases).

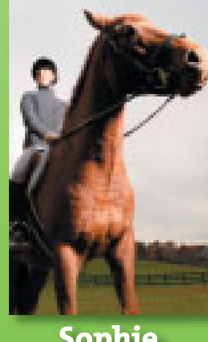


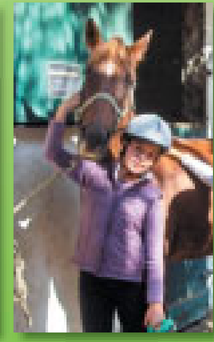
Ligne 1 : Poisson/Chien/Cheval/Chat – Ligne 2 : Cheval/Chat/Poisson/Chien
Ligne 3 : Chat/Cheval/Chien/Poisson – Ligne 4 : Chien/Poisson/Chat/Cheval

Qui suis-je ?

Ma photo n'est pas la plus à gauche....
Je n'ai pas un cheval blanc...
La photo de Lisa n'est pas gauche de la mienne....
Ma photo n'est pas au centre....

Réponse : Marion


Sophie


Marion


Camille

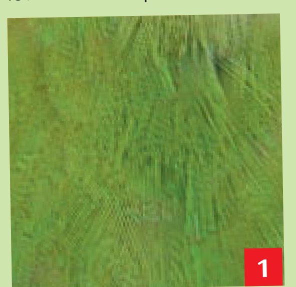

Lisa

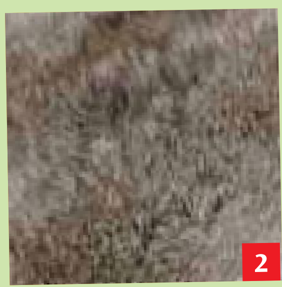

Jenifer

Jeux

Photo mystère !

Ces photos représentent des détails de photos du magazine. Peux-tu reconnaître ma fourrure ou ma peau ?











1 La perruche page 22 – 2 Le chinchilla page 8 – 3 Le chat page 15 – 4 Le caméléon page 16 – 5 Le husky page 11



Une poule sort de son poulailler, elle se plaint :
- Quel froid de canard !
A ce moment, un canard qui passait par là répond :
- Ne m'en parlez pas, j'en ai la chair de poule.

Relie les points dans l'ordre et tu découvriras la vedette de ce magazine !

Mystère !

Combien ai-je d'animaux domestiques, sachant que tous, sauf deux sont des chiens, tous sauf deux sont des chats, et tous sauf deux sont des perroquets ? (j'en ai plus de deux)

Réponse : Je n'ai que trois animaux, un chat, un chien, et un perroquet !

Mystère !

Un cheval effectue un certain parcours tous les jours. Curieusement, deux de ses pattes font 30 km par jour et les deux autres font 31 km. On pourrait croire qu'il y a un kilomètre entre les pattes de devant et celles de derrière, pourquoi ?

Réponse : Le cheval fait tourner un moulin et se déplace dans le sens des aiguilles d'une montre, les deux pattes gauches, à l'extérieur, parcourent une plus grande distance que celles de l'intérieur.



Un citadin découvre la campagne pour la première fois. Devant une grosse bête dans un pré, il s'étonne et questionne un paysan :
- Dites-moi, mon brave, pourquoi cette vache n'a-t-elle pas de cornes ?
- Ben, dit le paysan, en se grattant la tête, vous savez, depuis quarante ans, j'ai vu un peu de tout... Des vaches avec une seule corne, des vaches avec trois cornes, des vaches avec une corne plus longue que l'autre et des vaches sans cornes, pour des raisons diverses. En tout cas, pour celle-ci, si elle n'a pas de cornes, cette vache, c'est surtout parce que c'est un cheval !

ESPACE ASSOCIATIONS

Libres et sauvages !

Début 2007, Silvia Lauchard et ses élèves de l'Ecole des Courses Hippiques de Cabriès (13) découvrent un groupe de chevaux en grand besoin de soins dans un pré de Belcodène (13). Ils décident dans le cadre d'une action pédagogique de venir en aide à ces chevaux. Rejoints par Claudia Cuordifede et après deux ans de soins, de mise en place et d'organisation est née l'Association « Libre et sauvage à Belcodène ».

Située sur la route nationale d'Aix-en-Provence, entre La Bouilladisse et Fuveau et juste avant le village de Belcodène, sur le domaine de « La Galère », cette association s'occupe de chevaux vieux, maltraités, abandonnés ou dont les clubs ne peuvent plus s'occuper.

« Notre but est d'offrir une vie meilleure à des chevaux abandonnés ou maltraités, sauvés de l'abattoir ou réformés des courses. Pour cela, nous laissons nos équidés en semi-liberté dans un domaine immense.

Les plus jeunes sont longés et montés régulièrement. »



Contact

Association « Libre et sauvage à Belcodène »
13720 – BELCODENE
www.libre-et-sauvage.fr
Silvia LAUCHARD: silvia@libre-et-sauvage.fr
Claudia CUORDIFEDE : claudia@libre-et-sauvage.fr

La vie des chevaux

25 chevaux âgés de 7 à 39 ans jouissent de liberté dans un domaine de 240 hectares clôturé. Le suivi du troupeau est journalier, matin et soir, avec des soins intensifs.

Ils mangent du foin deux fois par jour et ils ont des granulés si besoin. Grâce aux dons, ils ont régulièrement des carottes et des pommes, ainsi que du pain dur. Les chevaux sont vermifugés 4 fois par an et ils voient régulièrement le maréchal-ferrant pour leur **parage** (voir ci-contre), car ils ne sont pas ferrés. Si besoin, il y a aussi l'intervention d'un dentiste-équin.

Par ailleurs, le lieu où est situé l'association permet de faire de longues balades, allant jusqu'à Gardanne et Cadolive. Ce lieu est vraiment fait pour ceux qui aiment la monte en extérieur. Mais l'association a aussi une carrière (sol en terre) et un rond de longe pour ceux qui préfèrent « rester à la maison ». Ainsi, les chevaux pourront vivre heureux, entourés de soins et d'affection, et finiront paisiblement leur vie.

Comment aider l'association ?

L'Association a besoin de membres actifs pour parrainer les chevaux.

Depuis septembre dernier, elle fonctionne grâce à un système de parrainage, c'est-à-dire que chaque cheval a un parrain qui s'occupe de lui, le brosse, le monte aussi souvent qu'il le veut. Le parrainage coûte 120 euros par mois. Il donne droit à la personne de venir rendre visite à son filleul, de le gâter, le soigner et le monter en carrière ou en balade.

Toutefois, «Libre et sauvage» n'est pas un club hippique au sens propre du terme, il n'y a donc pas de moniteur, ni de cours. Chaque cavalier doit avoir le niveau du cheval qu'il parraine.

En ce moment, 8 chevaux ont la chance d'être parrainés en plus des 3 chevaux de propriétaires. L'association cherche donc des personnes pour parrainer le reste des pensionnaires.

Et pour une plus petite somme de 40€/mois, l'association souhaiterait également que des particuliers s'occupent des vieux chevaux, ce qui conviendrait par exemple parfaitement à une famille, pour faire des tours de pas aux petits enfants.

Alors, n'hésitez pas à visiter le site sur internet à l'adresse suivante : **www.libre-et-sauvage.fr** et si le cœur vous en dit, allez faire un tour du côté de Belcodène pour prendre conscience du magnifique travail que réalisent tous ces bénévoles.



Qu'est-ce qu'un « parage » ?

Le parage est la préparation du sabot au travail sans avoir l'intention de le ferrer.

En quoi cela consiste t-il ? :

Les bords de la paroi du sabot sont arrondis pour limiter la casse possible et permettre une bonne usure.

Le but est de laisser davantage de corne pour que la marche, même sur cailloux, ne soit pas douloureuse pour le cheval.

Il faut permettre au pied de s'user sans casser. Tous les chevaux ne peuvent pas être déferrés. Cela varie suivant sa qualité de corne, son utilisation (au box, en paddock, en concours…) et le type de sol sur lequel il sera amené à évoluer (sable, pierre, parc, béton…) Le pied du cheval doit être paré toutes les 6 a 8 semaines, et si ce n'est pas fait, cela peut entraîner des problèmes au niveau des tendons et articulations.

En vedette : boule de poils !



Le Chinchilla

À l'état sauvage, le chinchilla vit dans la cordillère des Andes, en communauté de 10 à 100 chinchillas. L'espèce domestique du chinchilla correspond au croisement de deux espèces sauvages *Chinchilla Laniger* croisé avec *Chinchilla Brevicaudata*.

Boule de poils !

La fourrure du chinchilla est la plus dense des espèces terrestres : 20 000 poils par cm^2 ! Pour entretenir cette magnifique fourrure, le chinchilla nécessite des bains de sable quotidiens (terre à bain « spécial chinchilla »). A l'état sauvage, le chinchilla a une fourrure de couleur grise, c'est le chinchilla dit « standard ». Mais il existe de nombreuses mutations de robes : les plus connues sont le White Wilson (blanc) et le Black Velvet (noir). Bien sûr, le prix du chinchilla varie en fonction de la rareté de la couleur de sa robe.

Que mange-t-il ?

NESTOR

Il est herbivore strict, c'est-à-dire qu'il ne mange que des plantes (foin, fleurs, écorces, feuilles). Il a besoin d'une alimentation sèche complète spécial « chinchilla » et du foin de bonne qualité à volonté. Eviter les légumes frais et les aliments pour lapins ou cobayes. Mettre à sa disposition de l'eau fraîche (pH neutre ou très légèrement acide et peu minéralisée, type eau de source) changée quotidiennement, de préférence dans un biberon qui garde l'eau propre.



Taille

De 20 à 30 cm - Longueur de la queue de 7 à 15 cm

Poids

De 400 à 800 grammes. La femelle est plus grosse que le mâle.

Longévité

De 10 à 15 ans (certains ont atteint 21 ans en captivité !)

Mode de vie

Le chinchilla est crépusculaire et nocturne, c'est-à-dire qu'il « s'active » en fin de journée et la nuit, mais il s'adapte à la vie diurne de ses propriétaires. Cependant, il faut lui laisser la possibilité de se reposer la journée, donc éviter de mettre sa cage dans un lieu de passage. Il a besoin de se dépenser, il faut le laisser s'ébattre hors de sa cage au moins 1/2 heure par jour. Attention, toujours sous surveillance car c'est un rongeur et il n'hésitera pas à « goûter » à vos meubles ou plus dangereusement aux fils électriques... Mais ses facéties et ses cavalcades vous raviront. Le chinchilla peut vivre seul si on lui apporte une attention particulière sinon on peut le maintenir en couple : mâle et femelle ou 2 spécimens de même sexe à condition de les y avoir habitués très jeunes.



Dentition

Ses dents sont de couleur jaune orangé. Comme tous les rongeurs, les dents du chinchilla poussent de façon continue, prévoir une pierre à ronger et des branches d'arbres fruitiers (noisetiers ou pommiers, pas de fruitiers acides type cerisier).

Mâle ou femelle ? : la différence de distance ano-génitale est très marquée dès le plus jeune âge. Chez l'adulte, elle est de 1 cm pour le mâle contre quelques millimètres chez la femelle.

Les indispensables

Un biberon d'eau

Une gamelle en céramique

Le ratelier à foin

Une maisonnette placée en hauteur

Un récipient haut avec de la terre à bain

La cage taille minimum 80x50x70(de haut) cm

Une cage bien équipée

Sur le net

www.chinchillas.asso.fr - www.association-chinchillas.ch
Vous voulez faire connaître votre association ? Envoyez-nous vos coordonnées par mail à info@zanimag.fr

Reproduction

La puberté correspond au passage à l'âge adulte : aux environs de 5 mois. Age minimum conseillé pour une première portée : 1 an et jusqu'à 6/7 ans maximum pour les femelles. La période de fécondité : de novembre à mai. La durée du cycle est de 30 à 50 jours, soit 1 à 2 portées par an. Gestation de 110 à 120 jours. Sevrage des petits de 6 à 8 semaines. Petits par portée de 1 à 5, en moyenne 2. Les petits sont nidifuges, c'est-à-dire qu'ils naissent formés et peuvent rapidement quitter le « nid ».



Crédit photo : Les Chinchillas du Terroin

Où le trouver ?

En animalerie ou dans les jardineries possédant un rayon animalier. Pour les robes plus rares, il faut s'adresser à des éleveurs professionnels. Il existe un Livre des Origines Française des Chinchillas de Compagnie (voir http://www.chinchillas.asso.fr). On peut également se procurer un bébé chinchilla auprès de particuliers qui vendent le fruit d'une portée occasionnelle ou un chinchilla adulte dont les maîtres se séparent. Certains sites internet proposent également des adoptions.

Quelle cage ?

Sa cage ne sera jamais assez grande ! Le chinchilla bon grimpeur préfère la hauteur que la longueur ou la largeur. Les dimensions les plus souvent citées pour un animal seul sont de 80 cm x 50 cm et 1 m de haut (minimum 80 x 50 x 70 cm).

Préférez donc une cage haute. Disposez des étagères de façon à ce que le chinchilla puisse grimper en faisant attention à ce qu'il ne puisse pas faire de chute et veillez bien que tous les éléments soient fixés solidement sur la cage.

On placera une maisonnette tout en haut qui lui servira d'abri pour son repos diurne et reproduira ainsi ses conditions d'habitat dans la nature.

Le chinchilla est sensible à la chaleur excessive et à l'humidité. On installera donc la cage dans une pièce aérée, mais en évitant les courants d'air. Il préfère des températures entre 18 et 19°, au delà de 28 ° sa vie est en danger car il ne dispose pas de glandes sudoripares lui permettant de se refroidir par transpiration.



Halte aux parasites !

Avec les beaux jours et la chaleur ambiante, les parasites externes refont parler d'eux. Que ce soit les insectes (puces, moustiques) ou les acariens (tiques, aoûtats), ils n'épargnent pas nos compagnons à 4 pattes. Leurs attaques ne sont pas à prendre à la légère car au-delà d'une simple gêne (démangeaison, grattage et mordillement) ces parasites peuvent déclencher de graves maladies.



Petits mais envahissants.

Les **puces** peuvent provoquer une dermite allergique, quelques piqûres suffisent à déclencher la maladie. La dermite allergique se caractérise par d'intenses démangeaisons et à terme une perte de poils au niveau du bas du dos avec modification de la peau de l'animal. Les puces peuvent également transmettre un parasite intestinal : le ***Dipylidium caninum*** **ou ténia du chien**.

Certains **moustiques**, les phlébotomes, peuvent transmettre la **Leishmaniose**. Les zones à risque se situent dans le Bassin Méditerranéen. Les signes cliniques n'apparaissent parfois que plusieurs années après la contamination. Les symptômes sont généralement l'apparition de fièvre, une perte de poils (en particulier autour des yeux), un amaigrissement et jusqu'à des lésions de la peau et des griffes. Dans les cas les plus graves, et sans traitement, les organes internes sont atteints avec anémie, atteinte des articulations, des yeux et des reins.



Une attitude caractéristique !

Les **tiques** se fixent sur l'animal à l'occasion d'une promenade et se nourrissent de son sang. Plusieurs maladies sont inoculées par les tiques non seulement à l'animal mais également à l'homme. Parmi les pathologies, on peut noter la **Piroplasmose** (non contagieuse), affection du sang causée par des parasites avec une évolution mortelle si elle n'est pas traitée. La **maladie de Lyme**, ou **borréliose de Lyme**, est une zoonose (maladie qui frappe surtout les animaux, voir ci-contre) largement répandue en Europe. Cette maladie bactérienne peut également être transmise à l'homme par une piqûre de tique (*Ixodes ricinus*).

Les **aoûtats** (*Thrombicula automnalis*) sont des larves d'acariens qui apparaissent en juillet/août (d'ou leur nom) et de couleur rouge-orangée. Comme les tiques, on les trouve dans les pelouses, les champs, les collines et ils se fixent à l'animal (ou l'homme) pour se nourrir de son sang. Les aoûtats se logent là où la peau est particulièrement fine : entre les doigts, à l'intérieur des cuisses, la zone de dédoublement de la peau au niveau de l'oreille est aussi un endroit très apprécié de ces parasites. Un des signes de l'infestation est le mordillement et le léchage au niveau des pattes.

Dans tous les cas traitez votre animal avec un produit adapté sous forme de spray ou pipette en respectant les conseils de votre vétérinaire et les indications du fabricant.

Les idées fausses !

« Les puces ne s'attrapent que l'été »

Faux ! Elles sont effectivement plus nombreuses à la belle saison, mais nos habitations chauffées leur permettent de passer l'hiver « bien au chaud » et de continuer leur développement. Pendant que les puces adultes séjournent sur nos chiens, les œufs et larves se développent à l'abri dans nos tapis, moquettes, parquets...

« Un chien traité ne peut avoir de puces »

Faux ! Pour 5 puces sur l'animal, c'est près d'une centaine qui se développe dans son environnement proche (œufs, larves, cocons), ce qui peut expliquer certains échecs de traitement, d'où la nécessité de traiter également l'environnement proche du chien.

« L'éther est un bon produit pour retirer les tiques »

Faux ! Sous l'effet de l'éther, la tique régurgite son repas de sang, ce qui rend alors possible la transmission de maladies graves par l'intermédiaire de sa salive. Ainsi, il est recommandé d'utiliser un petit crochet spécial ou un acaricide à action rapide.

Conseils pratiques !

La lutte contre les parasites qui infestent les animaux de compagnie peut réduire les risques associés à la transmission de maladies parasitaires des animaux aux humains. En suivant quelques directives simples, les propriétaires d'animaux peuvent protéger davantage leurs animaux et leur famille.

- Utilisez un traitement anti-puces, anti-tiques ou les deux tout au long de l'année.
- Servez seulement des aliments cuits ou préparés à votre animal (aucune viande crue).
- Minimisez l'accès aux endroits où se retrouvent beaucoup d'animaux de compagnie.
- Ramassez régulièrement les déjections de votre animal.
- Pratiquez une bonne hygiène.
- Débroussaillez votre terrain, tondre la pelouse.
- Rendez-vous chez le vétérinaire tous les ans pour l'examen physique de votre animal.
- Administrez le traitement vermifuge tel que recommandé par votre vétérinaire.
- Demandez à votre vétérinaire de vous parler des risques d'infections parasitaires et des traitements préventifs à administrer.

Késako !

Une **zoonose**, ou affection zoonotique, est une maladie qui se transmet directement ou indirectement des animaux aux humains et inversement. Il peut s'agir de virus, de bactéries ou de parasites

Le saviez-vous ?

La puce pique environ 10 fois par jour et ingère jusqu'à 15 fois son poids en sang. Une femelle pond environ 50 œufs par jour pendant plus de 100 jours, soit près de 5 000 œufs en tout !

Les chiens peuvent attraper des vers intestinaux (ténia) en avalant des puces pendant leur toilette !

Les infestations parasitaires constituent la principale cause de maladie de peau chez le chien ! La Dermatite Allergique par Piqûre de Puce (DAPP) est, de nos jours, l'une des atteintes cutanées le plus fréquentes chez les chiens !



Les bonnes adresses...

L'éducation canine a pour but de rendre votre chien sociable, obéissant et équilibré. Dès son plus jeune âge ou pour «rectifier» un comportement inadapté, les professionnels suivant seront vous conseiller et vous guider.

ARGOS - Mireille MARTI
Education canine, Rééducation comportements gênants
13510 EGUILLES
04 42 92 69 41 - 06 14 35 98 21
mireille.marti@wanadoo.fr

Association LE GRAND CHENE DE LA RIGAUDE - M. et Mme TAFFE
Education canine - Agility
Chemin Albert Guigou - 13290 LES MILLES
04 42 24 21 23
www.pension-education.com

CENTRE D'EDUCATION CANINE AUBAGNE/AURIOL
Jean-Baptiste CALLEA
Education canine - Dressage
ZI des Paluds - 13400 AUBAGNE
Pas de Lavé - 13390 AURIOL
04 94 59 17 09 - 06 79 20 62 48
jb-angelo@hotmail.fr
www.jbc-education-canine.fr

CHENIL ROSSI
Monsieur ROSSI
Education canine
254, ch. Saint François - 13710 FUVEAU
04 42 58 82 85
chenil_rossi@orange.fr
www.chenilrossi.com

CHIEN D'ELITE
Jean-Marc ALAN
Education canine toutes races
Chemin du Cimetière
13780 CUGES-LES-PINS
06 09 81 60 67

CLUB CANIN DE MIMET
Gérard BETHON
Education canine, Agility, Préparation CSAU, Brevet, Préparation TAN et RING
Stade de Mimet - 13105 MIMET (terrain)
4, Les Iris - 13320 BOUC-BEL-AIR (siège)
04 42 22 34 13 - 06 85 45 11 14
phoceen2@wanadoo.fr

GRIFFES & CROCS
Anne Sophie JAMPY
Education canine à domicile
7 rue des Acacias - 13710 FUVEAU
06 63 59 05 75
griffesandcrocs@live.fr

ID'FIX
Nicole MOLINA
Formation d'éducateur canin comportementaliste, formation de zoothérapeute, éducation canine
Route de Caire-Val - 13410 LAMBESC
04 42 92 75 12 - 06 19 79 85 45
contact@id-fix.fr – www.id-fix.fr

S.C.C.E AUBAGNE
Alain PIGNOL
Ecole du chiot, Education, Agility, Oberythmee, Flyball, Obéissance et Canocross.
285 Quartier Longuelance (siège)
Chemin de Langlade Quartier Beaudinard (terrain)
13400 AUBAGNE
04 42 18 99 00 - 06 03 27 63 10
pignol.alain@orange.fr





z'animag vous écoute !

Vous souhaitez faire paraître une annonce, nous parler de votre association, annoncer un évènement ou distribuer le magazine...

N'hésitez pas à nous contacter au 04 42 29 71 53 ou par mail à : info@zanimag.fr

Retrouvez la liste des points de distribution sur www.zanimag.fr

Prochain numéro le 1er septembre 2009



Les différents maîtres-chiens

Conducteur canin ou agent cynophile de sécurité (A.C.S), le maître-chien éduque et dresse des chiens dans le but d'en faire des chiens dits « de travail ».



Le maître-chien est un cynotechnicien qui peut travailler pour des sociétés privées, la police, l'armée, la gendarmerie, la sécurité civile :

Mission pompier – En cas d'avalanches, de catastrophes naturelles ou d'accidents, le maître-chien assiste son animal qui, après de longues années de dressage, guidera son maître afin de retrouver les victimes.

Mission police, gendarmerie – L'équipe cynophile (homme + chien) assure aussi la prévention contre les actes de malveillance, surveille, lutte contre la criminalité, le trafic de drogues.

Mission A.C.S. – Surveillance des biens et des personnes, actes de malveillance

Ce métier demande d'excellentes aptitudes physiques et psychologiques.

Ce métier impose que l'on sache garder son calme en toutes circonstances. La pédagogie et le sens de la psychologie animale sont également de gros atouts. Il faut savoir créer une excellente relation avec son binôme. L'animal doit avoir confiance en son maître et comprendre les codes de conduite instaurés par celui-ci. Une bonne condition physique est souvent nécessaire pour exercer ce métier.

Les principaux débouchés.

Pour l'homme : l'armée, les douanes, la police ou les sociétés privées de gardiennage ou de sécurité (agent cynophile).

Pour le chien : chien de garde et de patrouille, chien de recherche en explosif ou en stupéfiant, chien d'avalanche, de sauvetage en mer, de recherche en décombres ou chien démineur.

Comment devient-on maître-chien ?

Le cursus institutionnel

Il s'agit de profiter du service militaire ou d'entrer dans des institutions d'état de sécurité (armée, gendarmerie) pour suivre la formation adaptée aux personnes destinées à ce métier.

Le cursus civil

Il s'agit d'intégrer un centre de formation qui dispense le Certificat Pratique d'Agent Cynophile de Sécurité, diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Les formations dispensées dans certaines de ces écoles sont ouvertes, selon les cas, aux jeunes ou aux adultes. Pour devenir maître-chien dans la sécurité privée, il faut :

• **pour les + de 18 ans,** intégrer un centre de formation habilité (voir encadré)

• **pour les – de 18 ans,** s'orienter vers un CAP d'Agent de Prévention et de Sécurité jusqu'à la majorité

Le diplôme officiellement reconnu est le Certificat Pratique d'Agent Cynophile de Sécurité. En France, plusieurs organismes dépendant du Ministère de l'Agriculture (voir ci-contre) et regroupés en confédération préparent à cette certification, dont le CFPPA d'Aix-Valabre à GARDANNE.

Interview



Entretien avec M. Benhamou, formateur en éducation canine et coordinateur de la filière Agent Cynophile de Sécurité au CFPPA d'Aix-Valabre-Marseille depuis 13 ans.

Quelles sont selon vous les qualités d'un « maître-chien » ?

Une grande patience, la volonté de se perfectionner sans cesse dans l'exercice de son travail et le désir de faire progresser son animal pour en tirer le meilleur.

Quelles sont les motivations des candidats à la formation d'A.C.S ?

Principalement la passion du chien, et un grand intérêt pour les métiers liés à la sécurité et à la protection des biens et des personnes.

Quelles sont les conditions d'admission à la formation d'Agent Cynophile de Sécurité ?

Le (la) candidate doit :

- être agé(e) de 18 ans minimum,
- être demandeur d'emploi inscrit en Mission Locale ou POLE EMPLOI (ex A.N.P.E),
- être autonome et mobile pour effectuer la formation en entreprise, avoir une présentation correcte et être apte à l'exercice du métier,
- satisfaire à un entretien oral et à des tests écrits,
- disposer d'un casier judiciaire vierge et d'un chien. Si le candidat a un chien, celui-ci sera testé afin d'évaluer son aptitude à intégrer la formation, s'il n'en possède pas, l'équipe cynophile du centre de formation travaillant avec des éleveurs de qualité le conseillera dans l'acquisition d'un animal répondant aux critères de sélection de la profession.

Quelle est la durée de la formation ?

La formation a lieu de septembre à juin avec 900h en centre et 350h de stage en entreprise

Quels sont les débouchés de la formation ?

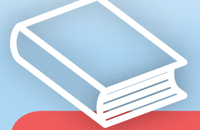
L'acquisition du diplôme permet de se diriger dans les métiers de la sécurité (sociétés de surveillance).

Le diplôme est obligatoire pour effectuer ces fonctions et son obtention assure quasiment 100 % de débouchés !

Les organismes de formation

- C.N.F.A des Métiers du chien et de l'animalerie, St-Gervais d'Auvergne (63)
- C.F.P.P.A d'Aix-Valabre à Gardanne (13)
- C.F.P.S de Paris (75)
- C.F.A.A de Gramat (46)
- Maison familiale Rurale de Mortagne au Perche (61)
- C.F.P.P.A des Landes à Mimizan (40)

Maître-chien, un métier utile et passionnant.



Les bonnes adresses...

Bientôt les vacances d'été !

Vous ne pouvez pas emmener votre compagnon avec vous ? Pensez aux solutions de garde d'animaux (pension, famille d'accueil, garde ou visite à domicile par exemple).

Association «ON EST LA!»
Catherine BRUN
«ON EST LA!» propose des familles d'accueil, membres de l'association, pour garder vos animaux (chiens, chats, NAC, animaux de ferme...) Possibilité de visites à domicile
1829, ch. des Playes, Plan de Redon «Mas des Romarins» - 13720 LA BOUILLADISSE
06 50 52 60 44
asso-onestla@aliceadsl.fr
www.onestla13.com

Association LE GRAND CHENE DE LA RIGAUDE - M. et Mme TAFFE
Pension canine
Chemin Albert Guigou - 13290 LES MILLES
04 42 24 21 23
www.pension-education.com

CHENIL DES ROMARINS - Martine DUQUESNOY ou Laurène GARANGER
Pension canine
328, rte dépt. 10 - 13126 VAUVENARGUES
04 42 66 00 13 - 06 62 42 47 62
chenildesromarins@hotmail.fr

CHENIL DES FONTAINES - Laetitia OSIO
Pension canine toutes races
463, ch. du Vallon de Nice
13390 AURIOL
04 42 72 27 14
chenil.des.fontaines@neuf.fr
www.chenildesfontaines.com

CHENIL ROSSI - Monsieur ROSSI
Pension Chiens/Chats
254, ch. Saint-François - 13710 FUVEAU
04 42 58 82 85
chenil_rossi@orange.fr
www.chenilrossi.com

ELEVAGE DE SAINT MONTANGE M et Mme LOMBARD
Pension canine
Rte de St-Rémy - RD 99 - 13940 MOLLEGES
04 90 73 23 08
st.montange@club-internet.fr

GRIFFES & CROCS
Anne Sophie JAMPY
Pension animalière à domicile
7 rue des Acacias - 13710 FUVEAU
06 63 59 05 75
griffesandcrocs@live.fr

ID'FIX Nicole MOLINA
Pension Chiens/Chats
Route de Caire-Val - 13410 LAMBESC
04 42 92 75 12 - 06 19 79 85 45
contact@id-fix.fr - www.id-fix.fr

LA MAISON DES CHATS
Chantal GUIGNARD
Pension pour chats et petits animaux (lapins, hamsters, oiseaux...)
885, ch. Font de Garach - 13120 GARDANNE
04 42 65 80 47 - 06 60 42 55 23
maisondeschats@wanadoo.fr
www.lamaisondeschats13.fr

PENSION BONHEUR - Pierre GRAFFEO
Pension pour chiens, chats et petits animaux
Massane Est - Quartier de Mauvejeanne
13920 SAINT-MITRE-LES-REMPARTS
06 62 77 63 69
www.pension-bonheur.com



L'alimentation

Le chat est un félin carnivore et un prédateur. C'est un paramètre qu'il faut prendre en compte pour appréhender son alimentation. A l'état sauvage, le chat passe la majeure partie de son temps à chasser , il fait entre 10 et 20 repas par jour.





Une image trompeuse !

Il faut proposer au chat domestique une alimentation variée et de qualité. On peut lui présenter sa nourriture dans deux gamelles. La première, contenant un aliment moyennement appétant, sera placée de façon permanente dans un endroit calme de la maison. La seconde, avec un aliment appétant, sera déplacée chaque jour. De cette façon, on stimule l'instinct de chasseur du chat et on favorise également l'exercice physique.

Ses besoins alimentaires

Bien que carnivore avec des besoins élevés en protéines, le chat ne peut se contenter d'une alimentation uniquement composée de viande ou de poisson. Son organisme a besoin de lipides (source d'énergie), de vitamines et minéraux (A, PP, D et thiamine (B1)). La plupart des aliments industriels de qualité en sont complémentés, ce qui est plus difficile à réaliser avec une nourriture faite maison.

Le rythme de vie de votre compagnon, son âge, s'il est stérilisé ou non, en surpoids, tous ces paramètres doivent être évalués afin de lui fournir une alimentation adaptée. On trouve dans le commerce de nombreux produits spécialisés : aliments pour chaton, chat d'intérieur, chat stérilisé, spécifiques à la race, etc. Votre vétérinaire saura vous conseiller sur l'aliment le plus adapté à votre chat et sur la ration journalière nécessaire.

Boisson

L'eau doit être mise à disposition en permanence dans une gamelle propre, le chat étant pointilleux à ce sujet, et changée quotidiennement.

Boîtes ou croquettes ?

NESTOR

Boîtes : elles contiennent environ 80 % d'eau et sont généralement très appétantes. Il faut veiller à leur conservation après ouverture, pas plus de quelques heures à l'air libre et 48 heures au frigo. La ration doit donc être rapidement consommée par le chat.

Croquettes : elles contiennent environ 10 % d'eau et sont souvent moins appétantes que la nourriture fraîche. Cependant, elles offrent de nombreux avantages. Le premier est que leur conservation à l'air libre ne dénature pas leurs qualités. Le deuxième est qu'elles obligent le chat à mastiquer, favorisant ainsi l'élimination de la plaque dentaire.

On peut donc prévoir les croquettes comme aliment de base (première gamelle) et les boîtes une à deux fois par jour en complément (seconde gamelle).

A noter !

Une alimentation de qualité, souvent plus onéreuse sera cependant vite amortie. En effet, les chats sont sujets aux calculs rénaux et les aliments dits « premium » contribuent à la prévention de leur formation. De plus, un aliment adapté aux caractéristiques de votre animal, prolongera sa longévité en espaçant également les visites chez le vétérinaire...

Les NAC ?! Qu'est-ce que c'est ?

On entend souvent parler des NAC, mais que se cache-t-il derrière ce sigle ? Il s'agit des Nouveaux Animaux de Compagnie, des plus connus tels les lapins, souris et autres rongeurs aux plus incongrus comme les serpents, araignées ou encore les iguanes.

Origine de l'expression

L'expression « Nouveaux Animaux de Compagnie » a été créée au début des années 1980 par un vétérinaire lyonnais, Michel Bellangeon, étonné de voir de plus en plus en consultation des animaux exotiques et des petits rongeurs.

Des exemples de NAC

La liste des animaux inclus dans le terme de NAC est longue et variée, en voici quelques exemples.

Les mammifères

- Carnivores : furets, fennecs.
- Rongeurs : chinchillas, souris, cochons d'Inde, rats, hamsters, octodons, écureuils de Corée, gerbilles...
- Lapins, cochons.
- Primates : saïmiris ou singe-écureuil, ouistitis.

Les oiseaux

- Psittacidés (perroquets, perruches), passereaux (diamants mandarins, canaris).
- Paons, mainates, toucans.

Les poissons

- Carpes (eau froide), discus (eau douce), poisson-clown (eau de mer).

Les reptiles

- Serpents : boas, pythons, couleuvres.
- Lézards : iguanes, varans, geckos, caméléons.
- Tortues : Hermann (terrestre), à Dos de Diamants (aquatique), Boite (palustre).

Les arthropodes (invertébrés)

- Araignées, scorpions, scolopendres.

Les insectes

- Phasmes, papillons, coccinelles, mantes.

Les amphibiens

- Grenouilles, crapauds, salamandres, axolotls.

Si pour certaines espèces, la captivité est établie de longue date, pour les autres il faut être beaucoup plus vigilant. Connaître les conditions de détention et l'environnement d'origine est essentiel pour favoriser leur survie.

De plus, ces espèces sont souvent soumises à réglementation. Leur achat et détention sont encadrés par des lois nationales et des conventions internationales (voir page suivante l'article « Les NAC et la législation »).

Bien s'informer

Avant toute acquisition, il faut se renseigner auprès de professionnels ou de passionnés avertis. Il ne faut pas succomber au « coup de foudre » ou aux effets de « mode ». Posséder un NAC demande de l'implication en temps et en argent car il ne faut pas oublier que ce sont des êtres vivants !!!

Les refuges voient de plus en plus arriver ces nouveaux compagnons et ne sont pas toujours équipés pour les accueillir dans de bonnes conditions. Sans compter les animaux qui sont tout simplement « relâchés » dans la nature et qui causent des dégâts considérables sur notre faune locale.

Exemple : les tortues de Floride qui ont envahi nos rivières. Bien plus voraces que nos espèces naturelles, celles-ci se retrouvent menacées de disparition...

Quel étrange animal !

L'axolotl est une salamandre aquatique originaire du Mexique qui vit dans les lacs de montagne. Son nom lui provient d'une légende aztèque sur le Dieu Xolotl et signifie, en autre, « monstre aquatique ». En effet, c'est un animal strictement aquatique qui a la particularité de rester toute sa vie à l'état larvaire (néoténie) et une grande faculté de régénération des organes endommagés ou détruits. C'est pourquoi, il fait l'objet de nombreuses recherches scientifiques. Les drôles de filaments autours de sa tête sont des branchies externes qui lui permettent de respirer. La maintenance de l'axolotl est assez peu exigeante. Bien que dans la nature il puisse atteindre 30 cm, il reste souvent aux alentours de 15 cm en aquarium. Ses conditions de maintenance et de reproduction relèvent beaucoup plus de l'aquariophilie que de la terrariophilie au sens strict. Autre particularité, si certains paramètres de ses conditions de vie sont modifiés (augmentation du taux d'iode et hausse de la température de l'eau), l'axolotl peut se transformer en salamandre terrestre !!!

Les NAC : la législation

Le terme de Nouveaux Animaux de Compagnie ne doit pas faire oublier qu'en réalité il s'agit pour la plupart d'animaux dits «non-domestiques». Le commerce et la détention de ces animaux sont donc très encadrés.

Attention illégalité !



Avant d'acheter ou d'adopter un animal « exotique » renseignez-vous bien sur :

- son origine, attention au « marché noir » issu d'élevages illégaux ou pire de prélèvements dans la nature. Exigez une facture et les documents officiels de l'animal (bague, puce, etc.)
- la nécessité ou non d'avoir un certificat de capacité pour sa détention.
- ses besoins présents mais surtout futurs. Un serpent de 15 cm peut mesurer 2 m à l'âge adulte...

Attention, rapporter un animal « en douce » dans ses bagages peut vous coûter très cher, sans compter que la survie de l'animal est très incertaine et que vous aurez contribué à la menace d'extinction de certaines espèces !

Se poser les bonnes questions

Avant toute acquisition, il faut aussi se poser quelques questions essentielles sur :
- sa longévité, son mode de vie, la cohabitation entre individus/espèces,
- son alimentation, son habitat et l'entretien,
- sa manipulation et son transport,
- les soins, les principales affections et urgences.

Et pour les petits mammifères sur :

- sa reproduction : sexage, maturité sexuelle, gestation,

Pour les oiseaux de cage et de volière sur :

- le choix de la cage, son aménagement, son emplacement,
- son alimentation : rôle du bec, distribution et composition de la ration, compléments alimentaires,
- sa reproduction : sexage, maturité sexuelle, type de nid, incubation des œufs.

Paur les reptiles (serpents, tortues, sauriens) sur :

- particularités physiologiques : mue, régulation thermique, hibernation, aménagement du terrarium,
- son alimentation, le mode de capture des proies,
- sa reproduction : sexage, période et facteurs de reproduction, incubation.

La réglementation sur la détention

En France, un certificat de capacité est obligatoire pour la vente mais également, dans certains cas, pour la détention de ces animaux non domestiques.

Un arrêté est sorti pour définir les quantités et types d'espèces qui peuvent être détenues par les particuliers. Il détermine également les espèces que peuvent vendre les animaleries.

Il y est notamment précisé les espèces pour lesquelles le certificat de capacité est obligatoire, dès le premier spécimen.

La liste est longue et vous pouvez la consulter sur le site **www.legifrance.gouv.fr**



Tous les animaux n'ont pas la même législation

Domestiques ou non-domestiques ?

Parmi les NAC, on retrouve des espèces dites « domestiques ». On considère qu' « une espèce domestique est une espèce dont tous les représentants appartiennent à des populations animales sélectionnées ou sont issus de parents appartenant à des populations animales sélectionnées »[1]. Sont inclus dans cette liste la plupart des rongeurs, le lapin, le furet, certains oiseaux (canaris, perruches, cailles, etc..), certains poissons (poissons rouges, guppy, danios, combattants).

Pour les autres, ils sont considérés comme « non-domestiques » et soumis à réglementation.

Des règles internationales[2] et européennes[3] pour la protection des espèces.

Ces mesures ont pour but de protéger les espèces sauvages en limitant ainsi leurs captures, commerces et détentions. Les animaux qui sont commercialisés en animalerie sont issus d'élevages, les naissances sont contrôlées et les animaux identifiés (bague ou puce et certificat d'identification).

Une réglementation qui diffère selon les pays.

La loi française reconnaît peu de NAC comme étant « domestiques »[1]. Si ce n'est pas le cas il convient dans certaines situations d'obtenir un Certificat de Capacité[4] pour l'entretien d'animaux d'espèces non domestiques et leur élevage (par exemple pour les grands perroquets, singes, serpents venimeux, etc.).

Qu'est-ce que le Certificat de Capacité ?

Ce certificat est une autorisation administrative qui atteste de la bonne connaissance de la ou des espèces demandées et de la capacité d'entretien. Il est délivré par le préfet après examen de la Direction Départementale des Services Vétérinaires et approbation de la commission des Sites.

Il existe des établissements pour se former et préparer son dossier de capacité[4].

1-Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques. Ministères de l'agriculture et de la pêche, de l'écologie et du développement durable

2-La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES selon le sigle anglo-saxon) est un accord intergouvernemental signé le 3 mars 1973 à Washington. Elle est connue aussi sous le nom de « Convention de Washington ».

3-Les États membres de l'Union européenne n'appliquent pas la CITES en tant que telle, mais des règlements communautaires qui harmonisent et renforcent l'application de la Convention sur le territoire européen.

4-Pour plus d'informations, adressez-vous à la Direction des Services Vétérinaires (D.S.V.) de votre département.



Bien panser son cheval

Le pansage est indispensable pour le bien-être de sa monture et permet de s'assurer de sa bonne santé, de lui éviter des blessures et d'instaurer une complicité entre le cavalier et son cheval.
Avant, mais également après la monte, il faut effectuer différents gestes avec un matériel spécifique et adapté.

Les étapes et les outils

Le brossage s'effectue dans le sens du poil, de la tête vers la queue et du haut vers le bas. Il faut enlever les salissures des brosses tous les cinq/six mouvements en frottant le bouchon contre l'étrille puis taper l'étrille sur un mur ou par terre (hors du box).

1) Décrottage avec l'étrille

Elle s'utilise sur les parties charnues en mouvements circulaires pour enlever la boue, la poussière, la sueur.

2) Dépoussiérage avec le bouchon

Il sert à enlever la poussière décollée et il se passe délicatement dans le sens du poil. On peut l'utiliser sur l'ensemble du corps, la crinière, la queue et les membres.

3) Toupet, crinière et queue

Les crins doivent être brossés avec douceur pour ne pas les casser. Commencer avec le bouchon et si besoin terminer avec un peigne.

A noter !

Les gestes doivent être doux pour ne pas effrayer sa monture, particulièrement au niveau de la tête. Certains chevaux sont « chatouilleux », notamment au niveau du ventre, il faut donc brosser en douceur pour ne pas trop les gêner...



Les outils indispensables



Le saviez-vous ?

Le cheval fait partie des ongulés, c'est-à-dire une espèce d'animaux possédant un ou plusieurs sabots à l'extrémité de ses pattes. Le sabot est une corne (comme nos ongles) très développée et qui enveloppe le ou les doigts reposant sur le sol lors de la marche. Les chevaux n'ont qu'un doigt. On peut donc dire que le cheval marche sur le bout des doigts !!!



4) Le lustrage avec la brosse douce ou l'époussette

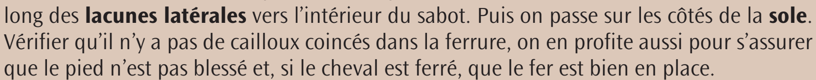
Cette brosse aux poils très fins ou cette sorte de torchon permettent de donner du brillant aux poils.

5) Les sabots avec le cure-pied

Pour demander le sabot, on place son épaule au niveau du membre. On descend ensuite doucement sa main le long la jambe et on attrape le boulet. Le cheval doit alors normalement lever le sabot.

Attention, la **fourchette** est fragile, les gestes doivent être délicats....

On commence à curer par l'arrière du pied au niveau de la fourchette, on passe le cure-pied le long des **lacunes latérales** vers l'intérieur du sabot. Puis on passe sur les côtés de la **sole**. Vérifier qu'il n'y a pas de cailloux coincés dans la ferrure, on en profite aussi pour s'assurer que le pied n'est pas blessé et, si le cheval est ferré, que le fer est bien en place.



La douche avec le couteau de chaleur

Cet outil sert à enlever l'excès d'eau après la douche. Les gestes sont amples, de l'avant vers l'arrière et du haut vers le bas.

C.F.P.P.A. VALABRE / MARSEILLE

DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

diplômantes ou qualifiantes du CAP au BTS
à Valabre : 04 42 58 46 41
à Marseille : 04 91 16 78 50

cfppa.aix-valabre@educagri.fr - www.epl.valabre.educagri.fr



Vente en Jardinerie option Animalerie

Valabre

- Technicien Conseil Vente en Animalerie et en Jardinerie

Santé animale

Valabre

- Auxiliaire spécialisé Vétérinaire





Sécurité et Protection des personnes

Valabre

- Agent Cynophile de Sécurité
- Agent de sécurité incendie (SSIAP 1, 2, 3)

Activités hippiques

Marseille

- Maréchalerie



Le Centre propose de nombreuses autres formations en relation avec la nature (aménagement paysager, environnement, production agricole...).













Installer son aquarium

Le choix d'un aquarium pourrait à première vue paraître facile, en fait, il n'en est rien. En effet l'offre est tellement importante, le choix des modèles si vaste, que nombreux sont les aquariophiles, débutants ou non, qui se retrouvent perdus.



Formes et dimensions

La forme est surtout une question de goût ainsi que du type de poissons envisagé. La dimension se fera en fonction de la place dont on dispose et du temps d'entretien que l'on désire y consacrer. Le bac classique est rectangulaire, construit en verre, collé au silicone. Ces bacs sont solides et bien sûr étanches. Les dimensions sont standards ou peuvent être réalisées sur mesure. Il existe d'autre type d'aquariums, à vitres bombées, pans coupés, forme diamant, cône inversé avec des failles ou des niveaux différents.

Choisir un emplacement

C'est un choix important et on doit donc vérifier quelques points essentiels avant l'installation.

- Il faut une prise de courant pour la pompe, l'éclairage ou autres accessoires.
- Pas de rayons directs du soleil car cela entraîne une prolifération excessive d'algues et c'est dangereux pour les poissons du fait de la montée en température de l'eau.
- Éviter de placer son aquarium à côté de sources de chaleur ou de bruit.
- L'installer dans une pièce suffisamment aérée, pas dans une cuisine où les graisses pollueraient rapidement l'aquarium !

Installer son aquarium

NETTOYAGE Lorsque vous aurez installé votre aquarium à l'endroit désiré, lavez-le avec de l'eau du robinet tiède. Ne pas utiliser de détergents.

MISE EN PLACE DU SOL Déposer une couche de 2 cm de gravier d'une granulométrie de 2/3 mm mélangé avec du fertilisant si vous souhaitez un bac planté. Recouvrir ensuite avec une couche de gravier d'aquarium de 2/3 mm lavé très soigneusement jusqu'à l'obtention d'une eau parfaitement claire.

CHAUFFAGE ET FILTRE Procéder selon le mode d'emploi de chaque fabricant. Installer les appareils dans le fond de l'aquarium afin qu'ils puissent plus tard être dissimulés par des objets de décoration et des plantes.

DÉCORATION Les pierres, les racines et autres objets de décorations sont disposés sur le sol ou légèrement enterrés mais en veillant toujours à une bonne stabilité car certaines espèces de poissons peuvent creuser le sol, d'autres se réfugier dans les décors et les faire bouger.

REMPLISSAGE Remplir 1/3 de l'aquarium avec de l'eau du robinet tempérée ou avec de l'eau osmosée. Afin d'éviter que le sol nutritif ne se mélange avec le sol gravillonneux, déposez une assiette plate ou une plaque de verre sur le sol et y diriger le jet d'eau.

APPAREILS ET ACCESSOIRES ANNEXES Accrocher vos équipements, filtres intérieurs, chauffage, etc. sans les brancher.

PLANTER Voir les conseils ci-contre.

REMPLISSAGE Finir de remplir votre aquarium, l'eau risque d'être trouble mais c'est tout à fait normal.

BRANCHER LES ÉQUIPEMENTS Brancher un par un vos équipements, cela vous permettra de vérifier qu'ils fonctionnent bien. Soyez extrêmement prudent lors de la manipulation de ces appareils (eau + électricité) et lisez attentivement les notices.

TRAITEMENT DU FILTRE Le filtre de l'aquarium, qui a pour vocation d'éliminer les déchets toxiques produits par les poissons, ne sera pas mature et pleinement efficace avant plusieurs semaines (3 à 6 semaines). Pour démarrer le cycle de l'azote, il faut coloniser le filtre en y introduisant des bactéries (nitrosomonas et nitrobacter) que l'on trouve en animalerie et magasins spécialisés qui sauront vous conseiller.

INTRODUCTION DES POISSONS Avant l'introduction, effectuer un test du taux d'ammoniaque et de nitrites (ou porter un échantillon d'eau chez un professionnel qui effectuera le test pour vous) afin de s'assurer de la bonne qualité de l'eau. Si le niveau de nitrates est correct, on peut introduire ses poissons. Sinon, il faut encore attendre. On commencera avec une population limitée de poissons qui évitera une pollution trop rapide du bac et permettra une acclimatation en douceur des poissons. **Ce thème sera traité dans le prochain numéro de z'animag.**

Choisir ses plantes

Les plantes prioritaires dans un nouvel aquarium sont avant tout des plantes rustiques et à croissance rapide qui résisteront mieux et absorberont plus efficacement nitrates et phosphates : il est préférable d'attendre un peu avant de se tourner vers des plantes plus délicates et à croissance lente comme l'anubias ou la crypto. Une fois un certain équilibre atteint dans le bac, les plantes plus délicates et à croissance plus lente peuvent être ajoutées en toute sécurité. Quelques plantes idéales pour débuter : *Bacopa caroliniana, Ceratophyllum demersum, Echinodorus latifolius, Echinodorus osiris, Egeria densa, Hygrophila polysperma, Microsorum pteropus, Ludwigia repens, Mayaca fluviatilis* ...

Mettre au premier plan les plantes les plus petites et les plus longues en arrière plan.

C'est lourd !

Un aquarium pèse lourd. Il faut donc y penser dès l'installation du support et du bac. Car après, avec le poids de l'eau, du décor et du meuble, il est impossible de le bouger. Pour connaître le poids approximatif d'un aquarium, il faut multiplier son volume par 1,4 ou 1,5. Soit pour 240 litres, un poids approximatif de 360 kg. Il faut donc un support solide et un sol stable. Le poids de l'aquarium sur une surface irrégulière peut entraîner une rupture du bac.



RENA Aqua 30 Light



Perte de plumes ?!

La mue est une phase éprouvante pour l'oiseau : elle correspond au renouvellement de son plumage et a lieu plusieurs fois par an. Pendant ces périodes, votre oiseau a besoin de calme et parfois d'un complément alimentaire adapté.



Les plumes, à quoi ça sert ?

Votre oiseau doit avoir un plumage en bonne santé toute l'année.

En effet, les plumes sont indispensables pour le vol et pour assurer le maintien de la température corporelle de l'oiseau ; elles participent même à la communication entre volatiles.

La composition du plumage

Un plumage est composé de plusieurs plumes :

- **Les rémiges** sont longues et se trouvent sur les ailes; elles permettent à l'oiseau de voler.
- **Les rectrices** sont situées sur la queue et servent notamment de gouvernail et d'emblème lors des parades nuptiales.
- **Les tectrices** sont de petites plumes situées sur le ventre et d'autres parties du corps de l'oiseau.
- **Le duvet** est constitué des petites plumes situées au plus près de la peau et permet la régulation de la température corporelle.

Avec le temps, toutes ces plumes subissent une réelle usure. Plusieurs fois par an, l'oiseau voit donc son plumage se renouveler, les anciennes plumes tombant et laissant la place à de nouvelles : **c'est la mue.**



Le renouvellement des plumes

Ce phénomène n'est pas insignifiant pour l'oiseau: les plumes représentent au minimum 10 à 30 % du poids de son corps (le canari en possède par exemple 1500, une tourterelle 2 500).

Si l'oiseau est en bonne santé et que son alimentation est bien adaptée à ses besoins, la mue se déroulera normalement. Si l'oiseau est malade ou souffre de carences, la mue pourra être longue, incomplète ou encore retardée et son plumage sera terne et abîmé.

La période de l'année ainsi que la durée et le nombre de mues dépendent des espèces d'oiseaux concernées. En général, la mue s'étend sur plusieurs semaines et a lieu 1 à 3 fois par an; et la mue des différentes plumes se déroule de manière progressive, pour que l'oiseau ne soit pas handicapé en vol.

Chez les **passereaux**, la mue a lieu à la fin de l'été, quand la période de reproduction est terminée. Elle dure un mois à un mois et demi. Le chant est souvent interrompu pendant cette période.



Chez le **canari**, elle se déroule le plus souvent en juillet et en août, c'est également le cas chez les **perroquets**.

Chez certains **psittacidés**, la mue est plus discrète. Elle s'effectue toute l'année avec des pics saisonniers (printemps et été pour les **perruches ondulées** par exemple)

Le déclenchement de la mue dépend surtout, chez toutes les espèces, de la luminosité, de la température et de l'humidité, ainsi que de l'alimentation, de la reproduction et du sexe de l'oiseau.

Par ailleurs, elle se fera de manière différente pour les oiseaux en captivité. En conséquence, si les conditions de vie des oiseaux ne sont pas excellentes, leur mue sera modifiée et parfois anormale.

Aider votre oiseau à muer correctement

La période de la mue étant éprouvante pour l'oiseau, votre compagnon aura besoin de beaucoup d'énergie !

En plus d'une alimentation de qualité adaptée à son espèce, il a besoin d'un apport accru en minéraux et en protéines qui servent à la fabrication de la kératine des plumes. Pour l'aider à passer le cap, vous pouvez lui fournir un complément alimentaire lui apportant ces nutriments nécessaires à chaque période de mue. Souvent l'oiseau est fatigué durant cette période : il ne chante plus et est plus sensible aux infections. Assurez-lui donc, plus encore que le reste de l'année, du calme et une température constante autour de sa cage ou de sa volière.

N'hésitez pas à consulter votre vétérinaire et votre vendeur animalier qui sauront vous conseiller et vous proposer des compléments alimentaires adaptés.

z'album !

Vos animaux sont à l'honneur.

Pour les retrouver dans z'animag, envoyez-nous vos photos à l'adresse suivante : info@zanimag.fr

Nous nous ferons un plaisir de publier les plus belles photos sélectionnées par la rédaction*

Pour tout renseignement : 04 42 29 71 53

Au sommaire du prochain numéro :



- Une journée au poney-club !
- L'alimentation chez le chien.
- Le jeu chez le chat, une activité primordiale.
- Les NAC, à chacun sa cage.
- Bien acclimater ses poissons.
- Accessoires pour les oiseaux : les indispensables et ceux de confort.
- Zoom sur une association locale.

Et aussi des jeux, des infos pratiques et des idées sorties pour cet automne !

Retrouvez aussi z'animag sur internet : www.zanimag.fr

*La rédaction de z'animag se réserve le droit de ne pas publier les photos contrevenant au droit moral et sur la propriété intellectuelle, ainsi que les photos dont la qualité sera jugée insuffisante. L'envoi d'une photo vaut pour accord de publication.

z'animag n° 2 : sortie le 1er septembre 2009



Magazine disponible gratuitement dans le département des Bouches-du- Rhône chez certains vétérinaires, toiletteurs, centres équestres, écuries de propriétaires et annonceurs.

Liste consultable sur www. zanimag.fr